

Organisation :

Le bureau des sports de Super Besse organise les Samedi 5 et Dimanche 6 Juillet 2025, le Trail de l'Envol de la Perdrix (TEP), une compétition de courses à pied chronométrées, répondant à la réglementation des courses hors stade. L'ensemble de cet événement est organisé sur le site de Super Besse (Maison du Tourisme).

Programme des épreuves :

Le TEP comprend 8 épreuves sportives soumises au présent règlement, qui est ouvert aux licenciés et non licenciés :

Samedi 5 Juillet :

15h30 : Départ Montée de la perdrix – 3.5 km et 473m Dénivelé +
Ouvert à partir de la catégorie Cadet, Junior, Espoir, Senior et Master – Départ Mass start – Course Solo -

16h : Départ Boucle Verticale – 15km - 1000 m Dénivelé + / Catégorie Relais
Ouvert à partir de la catégorie Junior, Espoir, Senior et Master – Départ Mass start – Course Relais 2 ou 4 participants - Chaque participants sera équipé d'un dossard -

Le relais de 2 personnes se fera en bas de la boucle après qu'une boucle complète ait été effectuée par le 1^{er} participant.

Le premier relais de 4 personnes se fera au sommet, le second en bas et le dernier à nouveau au sommet. Les participants courant qu'en descente partiront donc du sommet et y accéderont via le Téléphérique de la Perdrix.

Le relais sera effectué à partir d'un bracelet témoin qui fait office de chronomètre.

16h05 : Départ Boucle Verticale – 15km - 1000 m Dénivelé + / Catégorie Solo
Ouvert à partir de la catégorie Junior, Espoir, Senior et Master

16h15 : Départ Boucle Verticale – 15km - 1000 m Dénivelé + / Catégorie Equipe
Ouvert à partir de la catégorie Junior, Espoir, Senior et Master
Equipe de 2 personnes qui devront passer la ligne d'arrivée ensemble. Le temps retenu sera un cumul des 2 temps. Une différence de plus d'une minute sera disqualifiant.

Dimanche 6 Juillet :

9h30 : Départ pour les 11 km – 340m Dénivelé +
Ouvert à partir de la catégorie Cadet, Junior, Espoir, Senior et Master

9h15 : Départ pour les 16 km – 550 m Dénivelé +
Ouvert à partir de la catégorie Junior, Espoir, Senior et Master

9h00 : Départ pour les 32 km – 1200m Dénivelé +
Ouvert à partir de la catégorie Espoir, Senior et Master

12h : Départ pour les 1500m – 40m Dénivelé +
Ouvert pour les enfants âgés de 10 et 11 ans. (2014 et 2015)

12h05 : Départ pour les 2500m – 49m Dénivelé +
Ouvert pour les enfants âgés de 12 et 13 ans (2012 et 2013)

12h10 : Départ pour les 5 km – 98m Dénivelé +
Ouvert pour les enfants âgés de 14 et 15ans (2010 et 2011)

Les mesures des parcours (distances et dénivelés) ont été effectuées à l'aide d'un GPS.

Le parcours peut être modifié par l'organisateur à tout moment, même le jour du départ pour différentes raisons qui vous seront expliquées : sécurité, conditions météorologiques, autorisations de passage, mesures sanitaires, prescriptions gouvernementales... nous vous informerons le plus tôt possible !

Conditions d'inscription :

Les inscriptions se font en ligne via le site sportips.fr grâce à un mode de paiement par carte bancaire sécurisé.

Nous vous recommandons de vous inscrire sur internet avant le 3 Juillet 2024 - 14 heures.

Les documents à fournir (licences ou PPS) sont à charger sur votre fiche personnelle au moment de l'inscription.

Conformément à la réglementation RUNNING 2025 vous devez être à jour et présenter soit :

- une licence Athlé Compétition, Athlé Running, ou d'un titre de participation Pass Running délivrés par la FFA en cours de validité à la date de notre manifestation ;*

- Le Parcours Prévention Santé (PPS) - Votre PPS est valable 3 mois Vous devrez réaliser votre PPS à partir du : 06/04/2025*

Si vous avez déjà un numéro d'attestation PPS, il vous faudra à nouveau suivre le parcours de prévention santé à partir de cette date. Le certificat médical n'est plus accepté pour les courses ayant lieu après le 1er Septembre 2024. Vous devrez fournir le numéro de votre dernier PPS (moins de 3 mois) pour valider votre inscription.

- Licenciés FFA et mineurs, pas besoin du PPS*

- Pas de changement pour les licenciés FFA, on valide votre inscription automatiquement avec votre numéro de licence.*

- Pas de changement pour les mineurs, votre questionnaire de santé est à compléter dans votre procédure d'inscription sur sportips.fr*

Les participants étrangers sont tenus de fournir le PPS (pps.athle.fr) Toutes les licences autres que les licences FFA ne sont plus acceptées, tout comme les licences étrangères.

L'inscription au TEP implique l'acceptation du présent règlement. L'inscription d'un concurrent n'est validée qu'à réception du paiement et des documents justificatifs. Une confirmation d'inscription est envoyée par mail dès validation de l'inscription par Sportips.

Les inscriptions sont nominatives, ainsi chaque compétiteur a un dossard personnel et ne devra en aucun cas l'échanger ou le donner à quiconque.

Tarifs d'inscription :

Les inscriptions pour la Montée de la Perdrix sont de 8€.

Les inscriptions pour la Boucle Verticale de la Perdrix sont de 14€ en solo ; 22€ en relais ou équipe de 2 et 28€ en relais de quatre.

Les inscriptions pour le 10 km sont de 12 €.

Les inscriptions pour le 16 km sont de 18 €.

Les inscriptions pour le 31 km sont de 29 €.

Les inscriptions pour les courses enfants sont de 5€.

A partir du 30 Juin des frais supplémentaires de 5€ seront appliqués sur l'ensemble des tarifs d'inscription.

Accueil des participants et remise des dossards :

L'accueil et le retrait des dossards se fera à la Maison du tourisme de Super Besse (centre de la Station) :

• Le Vendredi 4 Juillet de 16h à 19h30, le Samedi 5 juillet de 10 h à 15h et Dimanche 6 juillet de 7h00 à 8h30 : Remise des Dossards un cadeau sera offert à chaque participant pré inscrit sur internet.

Le dossard devra être porté devant et visible tout au long de l'épreuve.

Le retrait des dossards se fera en amont au magasin Glissshop d'Aubière. Les informations complémentaires seront mises en ligne sur le site de l'épreuve.

Chronométrage :

Le système de chronométrage est assuré par la société Sportips, grâce à des puces électroniques installées sur le dossard. L'organisateur fournit à chaque compétiteur un dossard qu'il devra obligatoirement porter de façon visible sur le devant et sans aucune modification ou pliage. Des pointages seront installés sur le parcours permettant à l'organisateur de vérifier les différents points de contrôle.

Des temps limite de passage sont imposés à tous les compétiteurs selon les distances, permettant de rallier l'arrivée dans le temps maximum imposé.

Temps limite de passage : (reprise du dossard et retour pris en charge par l'organisateur)

- 32km : au niveau du Col de Couhay (23ème km) 3h max soit 11h45
- 16km : au niveau du 1er Ravito 9ème km 1h45 soit 11h
- 11km : au niveau du 1er Ravito 5ème km 1h15 soit 10h45
- Boucle Verticale : 1h30 par boucle
- Montée de la Perdrix : 1h15 max



Ravitaillement :

Selon les distances, de 1 à 3 ravitaillements liquides seront mis en place sur les parcours avec un ravitaillement à l'arrivée pour l'ensemble des compétiteurs. L'étude préalable des parcours, disponibles sur le site est impérative.

Il est conseillé tout de même aux participants de courir en semi-autosuffisance alimentaire (solide et liquide).

Equipement :

Nous conseillons à tout compétiteur de s'équiper du matériel ci-dessous sur la durée de l'épreuve.

- Téléphone portable (numéro non masqué) avec numéros de téléphone de l'organisation
- Réserve d'eau et réserve alimentaire suffisantes permettant d'avoir une autonomie adaptée au parcours (voir localisation et distance des points de ravitaillement), y compris sur les très petites distances,
- Couverture de survie, sifflet
- Tenue vestimentaire adaptée aux conditions météorologiques : soleil, froid, pluie, neige...

Classements et remise des prix :

Des trophées/ coupes seront distribués aux trois 1^{er} scratch hommes et femmes de chaque distance, puis des lots seront remis aux meilleures performances par catégorie uniquement pour les trails (ATTENTION : une seule catégorie de Master).

Un classement individuel Hommes et Femmes pour chaque course sera affiché dès la fin de la course.

La remise des prix des différentes distances sera effectuée à l'issu des courses dans la salle de l'office de Tourisme.

Les Catégories d'âge 2025

(valable jusqu'au 31 octobre 2025, ces catégories changeront le 1er novembre 2025)

Masters	VE	1990 et avant
Seniors	SE	1991 à 2002
Espoirs	ES	2003 à 2005
Juniors	JU	2006 et 2007
Cadets	CA	2008 et 2009

Droit à l'image :

Par son engagement, tout coureur autorise tacitement l'organisateur à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître afin d'assurer la promotion de la manifestation.

Divers :

Nous vous demandons de respecter quelques règles :

- Au départ, sur le parcours ou à l'arrivée, jetez les bouteilles d'eau ou gobelets des ravitaillements dans les poubelles prévues à cet effet.
- Tout athlète n'est autorisé à participer que muni d'un dossard officiel, ni plié ni découpé
- Chaque coureur s'engage à respecter le balisage mis en place et le suivre tout au long de la course sans pour autant essayer de tricher ou suivre des compétiteurs devant sinon un retrait au classement final pourra être effectué par l'organisateur
- Les impacts de piétinement en dehors du sentier dans les zones protégées seront pénalisés par l'organisateur.